

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nbre de conseillers en exercice	15	L'an Deux Mil vingt trois
Présents	11	Le 09 Mai
Votants	12	Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.
absents	04	Date de Convocation du Conseil Municipal : 03 mai 2023
Procurations	01	PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEULT Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. CONTAMINE David. CHABASSIER David. DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. BELLEIL Thomas. FALLEAU Geneviève. PERTUIS Martine.
		ABSENTS : BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. EYSSARTIER Jennifer. MARY Sophie.
		PROCURATIONS : David CHABASSIER à Sylvette FORT
		SECRETAIRE DE SEANCE : Mme REBEYROL Elodie a été élue.

**OBJET : EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE – DEMANDE DE SUBVENTION DGD
(DOTATION GLOBALE DE DECENTRALISATION) AUPRES DE LA DRAC**

Vu la délibération n° 2022-117 du 12/12/2022 autorisant le projet d'extension à la bibliothèque

Dans le cadre du concours particulier réservé aux bibliothèques de la Dotation générale de décentralisation (DGD), l'État accorde aux collectivités territoriales des subventions destinées à contribuer au financement de projets tels que l'équipement et l'aménagement des bibliothèques. À ce titre, la commune de Hautefort Saint-Agnan sollicite une aide de l'État auprès de la DRAC Aquitaine - Limousin - Poitou-Charente

Une extension de l'établissement, des horaires du personnel, des collections et des services de la bibliothèque de Hautefort est actuellement en cours afin de mieux adapter l'offre aux pratiques et aux attentes du public. Dans ce contexte, plusieurs opérations ont été décidées et programmées :

- le réaménagement des collections et des espaces de la bibliothèque
- l'acquisition de mobilier et de matériel informatique
- l'acquisition de fonds documentaires
- l'acquisition de jeux pour la création d'un espace ludothèque
- l'augmentation du temps de travail et des horaires d'ouverture du personnel

Le réaménagement des collections et des espaces de la bibliothèque ainsi que l'acquisition de mobilier et matériel informatique visent à mettre en place une présentation plus claire, plus lisible et plus cohérente des collections, et permettra de proposer en prêt davantage d'ouvrages. Avec l'aménagement de nouveaux espaces de lecture, plus accessibles et plus pratiques, il offrira également une amélioration de l'agencement et du mobilier intérieur afin d'améliorer l'accueil des usagers et leur séjour sur place au sein de la bibliothèque.

Ce projet permettra également de proposer une offre numérique qui serait composée de deux postes informatiques pour de la consultation, de l'impression ainsi que la promotion et le fonctionnement du catalogue en ligne de la bibliothèque.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230509-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023

La création d'un espace ludique permanent permettra l'accueil et l'animation des élèves des classes de maternelle et primaire ainsi l'accueil d'expositions, d'ateliers manuels, de lectures, de séances bébés lecteurs, de jeux...

L'augmentation du temps de travail de l'agent permettra une ouverture plus généreuse au public ainsi que la mise en place de nouvelles activités et animations. De fait, l'amplitude actuelle de l'ouverture au public est de 14h30. L'augmentation permettra de proposer 20h30 (+6h00) d'ouverture dont 2h00 seront prévus pour les publics spécifiques.

L'objectif est ainsi de réaffirmer l'attrait de la bibliothèque, comme pôle de ressource documentaire mais aussi comme lieu de vie pour les habitants.

Le coût global de l'extension est estimé à 35.000 € HT, composé de l'aménagement intérieur en matériel et mobilier et des différentes acquisitions.

Le coût de l'augmentation des horaires au public pour 6h00 chargés par semaine est estimé entre 115 et 130 €.

En conséquence il est proposé au titre de la DGD, que la commune de Hautefort puisse déposer une demande de subvention auprès de la DRAC Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes pour ce projet d'extension de la bibliothèque et ainsi bénéficier d'une aide aux taux les plus favorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** la demande de DGD auprès de la DRAC pour l'extension de la bibliothèque.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 10/05/2023
LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20230509-2023-38-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2023

Affichage : 10/05/2023